

LE CURETAGE POUR FAUSSE-COUCHE OU POST-PARTUM

Chère patiente,

Bienvenue au Service d'obstétrique des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Vous allez bientôt bénéficier d'un curetage pour fausse-couche ou post-partum.

Cette brochure vous donne de plus amples informations sur cette intervention et sur votre préparation à celle-ci.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à la sage-femme.

Votre rendez-vous (à compléter par vos soins)

Date:

Heure:

Lieu:

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE
ET SERVICES ASSOCIÉS
SERVICE D'OBSTÉTRIQUE
UNITÉ BLOC D'ACCOUCHEMENT

CONTACT: +32 2 764 10 13



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR
f t in v

Éditeur responsable: Thomas De Nayer / Service de communication
Photos: Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Aucun élément de cette brochure ne peut être repris sans accord préalable



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE



Qu'est-ce que le curetage pour fausse-couche ou post-partum ?

Le curetage est une intervention utilisée pour vider le contenu de l'utérus soit après une fausse-couche, soit après un accouchement.

Comment vous y préparer ?

La veille et le matin de l'intervention :

- vérifiez que vos ongles sont courts et propres ;
- enlevez tout maquillage et vernis ;
- ôtez tout bijou et piercing ;
- prenez de préférence une douche et faites un shampoing avec un savon doux ;
- brossez-vous méticuleusement les dents avec votre dentifrice habituel ;
- ne mangez rien et ne buvez rien 6 heures avant l'heure prévue de l'intervention ;
- si votre obstétricien l'a recommandé, vous pouvez prendre votre traitement habituel avec une petite quantité d'eau.

Lors de votre arrivée :

- présentez-vous aux Cliniques universitaires Saint-Luc vers 08:00, sauf avis contraire de votre obstétricien ;
- munissez-vous de votre carte d'identité ;
- rendez-vous à la salle de naissance situé au 10^e étage, route 10 ;
- sonnez et informez le personnel que vous venez pour un curetage, la sage-femme vérifiera votre identité ;
- l'obstétricien vérifiera par une échographie si le curetage est nécessaire ;

- la sage-femme vous placera un bracelet d'identification et vous installera dans une chambre. Il vous sera demandé de vous déshabiller et de porter une blouse de l'hôpital ;
- la sage-femme vous posera une perfusion tout en vous expliquant le déroulement de la journée ;
- l'anesthésiste viendra également vous poser quelques questions médicales et vous donner les explications nécessaires à propos de l'anesthésie.

L'intervention

Le curetage a lieu dans la salle d'opération du bloc d'accouchement.

L'anesthésiste procédera le plus souvent à une anesthésie générale.

Votre obstétricien réalisera votre intervention avec l'aide d'un assistant, et ce sous contrôle échographique. Le curetage est une intervention qui dure environ 15 à 20 minutes.

Que se passe-t-il après l'intervention ?

Vous serez ensuite conduite en salle de réveil à l'étage -2. Vous resterez en salle de réveil pendant une heure. Vous y serez surveillée attentivement par une équipe d'infirmières et d'anesthésistes.

À votre remontée de la salle de réveil, la sage-femme évaluera votre état de santé et réalisera votre premier lever. Vous recevrez ensuite un repas.

En cas de fausse-couche, si vous êtes de groupe sanguin négatif, la sage-femme vous fera une injection de Rhogam® intra-musculaire.

Votre obstétricien vous donnera, si nécessaire, un certificat d'incapacité de travail.

Le retour à la maison

Pour éviter les infections et complications, quelques précautions sont à suivre après cette intervention :

- prenez des douches plutôt que des bains (col de l'utérus encore ouvert) ;
- pas de douche vaginale ;
- pas de baignade en piscine ou spa ;
- utiliser des bandes hygiéniques plutôt que des tampons vaginaux ;
- pas de relations sexuelles.

Prévoyez un rendez-vous avec votre obstétricien dans le mois, pour faire le point.

Si vous ressentez de la température ou des douleurs abdominales, présentez-vous aux consultations au 10^e étage, route 10 (surveillance intensive) pour réaliser un bilan.